



P 1722

ID 4815

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 314 / 347
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Monsieur Thomas ANDREOS

Luxembourg, le 15 décembre 2020

Objet : Votre demande de pétition publique 1722 – Création du délit d'outrage sexiste

Monsieur,

Suite à l'avis négatif de la Commission des Pétitions, réunie le 9 décembre 2020, la Conférence des Présidents a déclaré irrecevable votre demande de pétition publique citée en référence.

Votre demande de pétition est identique à la pétition publique 1721 - La création d'une loi spécifique pour l'imposition de sanctions pénales pour le harcèlement sexuel verbal dans les espaces publics («catcalling»), déposée le 22.11.2020. La présente pétition est irrecevable en raison de l'article 168, paragraphe 3, alinéa 2, du règlement de la Chambre des Députés qui dispose qu'une pétition introduite sur le site Internet de la Chambre ne peut être présentée à nouveau au cours de l'année qui suit son introduction.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés